



OFFRE D'EMPLOI **CDI**

SECTEUR **AGROALIMENTAIRE**

AVANT LE **16 FÉVRIER 2022**



OFFRE N°

44970

SECTEUR

ARTISANAT (ALIMENTATION)

TYPE DE CONTRAT

CDI

DURÉE CONTRAT

INDETERMINÉE

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

TRIBALLAT - RECRUTEMENT DU 21/02/22 AU

25/02/22

LIEU

FRANCE, BRETAGNE, ILLE ET VILAINE (35),
MORBIHAN (56)

POSTULEZ AVANT LE

29/11/2021

PRISE DE POSTE

10/01/2022

CONTACT

Fabrice BACHEVEN

fbacheven@cnam.fr

06 92 64 73 27

STANDARD
☎ 02 62 15 00 00

TECHNICIEN DE MAINTENANCE - H/F - CDI

► DESCRIPTIF

Vous faites de la maintenance corrective (Repérer et Remédier aux défaillances); de la maintenance préventive pour réduire les interventions correctives et limiter les coûts et les arrêts de production. Vous réalisez les contrôles, les inspections et appliquez les procédures de sécurité. Vous rendez compte par écrit sur la GMAO. Vous renforcez la fiabilité des matériels pour optimiser les conditions de travail et de sécurité, rénovez, transformez, modernisez les équipements et les installations existants. Vous participez à la préparation, l'enregistrement et au suivi des activités de maintenance.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac ou équivalent

DIPLOME REQUIS :

Bac pro Maintenance des équipements industriels

EXPÉRIENCES :

Expérience exigée 3 ans

Posséder une expérience réussie d'au moins 3 à 5 ans idéalement en industrie laitière. Avoir des connaissances en mécanique, électricité, pneumatique et en automatisme serait un plus.

COMPÉTENCES :

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

Titulaire d'un BAC pro ou BTS maintenance (Electro mécanicien, Maintenance industrielle, MAI)

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

Non spécifié

LANGUE(S) :

Non spécifié

INFORMATIQUE :

Vous maîtrisez les outils bureautiques et la GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur).

PERMIS :

B

► EXIGENCE(S)

Les horaires de travail se déroulent en trois semaines : une semaine du matin 5h00, 13h00 une autre d'après midi 12h30, 20h30 et la dernière semaine de journée.

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 1556 et 1700 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller +
transfert



Allocation
d'arrivée
de 400€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indemnité
complémentaire
selon la situation